

ZANZIBAR

PROTOCOLE SANITAIRE COVID - 19

Briançon le 22 février 2021

Suite à la mise en place d'un nouveau confinement décréter par le gouvernement à compter du 30 octobre 2020 dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Voici le protocole sanitaire concernant l'accueil des enfants au centre de loisirs Zanzibar à la MJCdu Briançonnais. Ce protocole est mis en place toute la durée du confinement.

- **Avant de venir au centre de loisirs :**

Outre la surveillance de l'apparition des symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil de loisirs. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil de loisirs et ne pourra y être accueilli. La température de l'enfant pourra être prise sur place à l'arrivée au centre ou à tout autre moment de la journée si l'enfant présente des symptômes. L'enfant sera autorisé à revenir au centre de loisirs sur présentation d'un certificat médical attestant qu'il peut reprendre les activités du centre de loisirs.

- **Arrivée au centre de loisirs :**

- Les parents ou accompagnants doivent porter un masque (masque chirurgical ou grand public de catégorie 1) pour entrer dans les locaux.
- Les parents ou accompagnant ne peuvent pas entrer dans la salle d'accueil, sauf cas exceptionnel dans ce cas les personnes devront se déchausser et se laver les mains au gel hydroalcoolique .
- Les enfants âgés de six ans ou plus doivent également porter un masque (masque chirurgical ou grand public de catégorie 1masque est fourni par la famille.
- Les enfants doivent successivement :
 - se déchausser avant d'entrer dans la salle d'accueil (salle ludothèque).
 - déposer leurs affaires dans les casiers destinés à cet effet.
 - Passer aux sanitaires se laver les mains avant d'aller retrouver le reste du groupe.

- **Lavage des mains :**

- Durant la journée les enfants seront amenés à se laver les mains à plusieurs reprises :
 - à leur arrivée.
 - après être allé aux toilettes.
 - avant et après les activités.
 - avant et après le repas ou le goûter.
 - Dans d'autres occasions si cela est nécessaire.
 - Lors de leur départ.

- Organisation des repas :
 - les enfants de plus de six ans ne pouvant plus porter le masque ils devront conserver une distanciation physique d'au moins deux mètres à table.
 - Les membres de l'équipe pédagogique devront respecter le même protocole.

- **Pour les membres de l'équipe pédagogique :**
 - dès l'arrivée au centre de loisirs :
 - lavage des mains
 - le port du masque (masque chirurgical ou grand public de catégorie 1) est obligatoire tout au long de la journée dès l'arrivée à proximité du centre (la MJC étant classé en ERP le port du masque est obligatoire dans une zone de 30 mètres aux alentours). Le repas ou le goûter sont les seuls moments où le masque peut être enlevé. Le masque est fourni par la MJC du Briançonnais.
 - Au départ du centre de loisirs :
 - lavage des mains

- **Nettoyage des locaux :**
 - les surfaces (surface des tables, poignées de portes) souvent utilisées par les enfants ou les membres de l'équipe pédagogique sont nettoyées plusieurs fois par jour avec un produit virucide.
 - Nettoyage des toilettes et des lavabos dès que cela est nécessaire et au moins une fois par jour lors du nettoyage de fin de journée.
 - Nettoyage des sols dès que cela est nécessaire et au moins une fois par jour avec un nettoyeur vapeur.
 - Nettoyage de fin de journée :
 - surface des tables, les casiers des enfants et les poignées de portes sont nettoyées avec un produit virucide.
 - le sol est nettoyé avec un nettoyeur vapeur.

Ce protocole pourra être modifié en fonction de l'évolution de l'épidémie de COVID-19 ainsi que des instructions que nous fournirons les services de l'État.

Hervé Richoux
responsable des ACM.